

Prix 2022
« Mémoires et thèses d'étudiants »

Règlement du concours

Fédération Française Handisport



Préambule

- > La FFH organise un concours annuel des mémoires et de thèses d'étudiants d'universités francophones. Les travaux devront être rédigés en français et sur la thématique de la FFH ou d'un de ses sports.
- > La liste des sports de la FFH est à retrouver sur la page de présentation du concours sur le site de la FFH.

Public concerné

- Mémoires de diplôme Bac+4
- Mémoires de diplôme Bac+5 ;
- Thèses de 3^{ème} cycle.

> Le concours de 2022-2023 concerne les travaux validés par les universités ou les grandes écoles de 2018 à 2022 inclus. La date est à mentionner sur la couverture de votre travail.

Inscription

L'inscription se fait en deux temps :

- Vous devez remplir le formulaire d'intention de participation le plus tôt possible mais avant le 02/05/2023. Ce formulaire est obligatoire et est un prérequis pour s'inscrire et est disponible sur le site de la FFH.
- Après délibération du jury et autorisation de concourir par email à l'adresse prixffh@handisport.org (la date de réponse maximale si votre travail est accepté est le 12/05/2023), les candidats pourront envoyer leur travail et devront le faire avant le 21/05/23.

Attention : Seules les candidatures individuelles complètes seront acceptées et un travail déjà soumis auparavant ne pourra pas être retenu.

Dépôt des travaux

Une fois le formulaire d'intention validé par le jury, les candidats doivent adresser leur travail avant le 21/05/2023 sous format PDF et à l'adresse suivante prixffh@handisport.org

Le format du mémoire doit être le même que celui demandé par votre université.

Une attestation de l'université mentionnera que ce mémoire a permis de valider le diplôme dans lequel souhaite concourir le candidat.

Important : Malgré le format imposé par votre université, il est possible de rajouter tout ce qui vous paraît important en annexe de votre travail.

Critères de valorisation

> Lors de sa participation au concours, le candidat autorise la FFH à utiliser ses écrits en le citant ou à être publié sur le site de la FFH.

> La FFH souhaite donc pouvoir utiliser ce travail et le diffuser auprès de différentes catégories de collaborateurs, le rendre téléchargeable depuis son site internet et toujours dans le respect des droits de propriété intellectuelle.

Jury

- > La délibération se fera la semaine du 5 au 9 Juin 2023 avec tous les membres du jury.
- > Le jury sera composé de chercheurs et d'universitaires spécialistes du Handisport et de la chargée de développement expertise et recherche de la FFH.
- > Les jurés ne perçoivent pas de rémunération ou d'indemnités pour cette mission.

Prix

Les prix seront :

- **Prix Master 1** : Ouvrages édités de la FFH
- **Prix Master 2** : 2 places « HOSPI » pour les championnats du monde de para-athlétisme 2023. Valable sur une session (9h-13h ou 17h-21h) d'une journée (choix sur les 10 journées de compétition du 8 au 17 juillet 2023).
- **Prix de Thèse** : 2 places « HOSPI » pour les championnats du monde de para-athlétisme 2023. Valable sur une session (9h-13h ou 17h-21h) d'une journée (choix sur les 10 journées de compétition du 8 au 17 juillet 2023).

Informations complémentaires :

Chaque billet hospitalité donne lieu à un accueil VIP en amont de la session. En termes d'accès, chaque personne titulaire d'un billet HOSPI aura accès à l'espace restauration VIP, aux salons inter-entreprises et aux places hospitalités en tribune. Enfin, les prestations en HOSPI comprendront également des rencontres avec des athlètes et une participation aux animations, et notamment aux courses partenaires.

Le transport pour aller et retour sur le lieu est pris en charge sur présentation des justificatifs à l'issue de l'événement.

Utilisation des écrits

- > Lors de sa participation au concours, le candidat autorise la FFH à utiliser ses écrits en le citant ou à être publié sur le site de la FFH.
- > La FFH souhaite donc pouvoir utiliser ce travail et le diffuser auprès de différentes catégories de collaborateurs, le rendre téléchargeable depuis son site internet et toujours dans le respect des droits de propriété intellectuelle.
- > Ainsi, la FFH s'engage à toujours assurer la promotion de ces travaux et à mentionner ou communiquer le nom de l'auteur et le cadre dans lequel a été rédigé le mémoire.
- > L'étudiant pourra être invité à participer à des actions de formation ou des communications sur son travail. Dans ce cas, les frais matériels liés à cette présentation seront à la charge de la FFH.

Contact

> prixffh@handisport.org

